



151e session du Synode
DE L'ÉGLISE REFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Mercredi 14 juin 2006 au Restaurant La Croisée à Malvilliers

08h00 Session

17h30 Culte d'installation du/de la président(e) du Conseil synodal à la Collégiale de Valangin

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session par le président du Synode

Prière

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Prise de congé de la présidente du Conseil synodal et des conseillers synodaux sortants
3. Election au Conseil synodal :
 - a) à la présidence
 - b) 1 membre laïc, ministre et éventuellement un 2^e membre ministre
4. Rapports de la Commission de consécration (Annexe sera remise en session)
5. Rapport d'activité du Conseil synodal : (Rapport dès p. 5)
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - examen du rapport
6. Comptes de l'exercice 2005 :
 - information du Conseil synodal concernant les finances de l'EREN
 - présentation des comptes 2005 par le Conseil synodal
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - rapport de l'Organe de contrôle (Annexe 1, p.12)
7. Rapport du Conseil synodal concernant les Visions prospectives, quelques pistes (Annexe 2)

11h30 Présentation de l'Entraide Protestante Suisse (EPER)

12h00 Repas de midi

13h30 Reprise des débats

8. Mesures d'économies
 - Rapport du Conseil synodal concernant les Mesures d'économies II (Annexe 3)
 - Rapport du Conseil du Fonds de garantie concernant la modification du règlement du Fonds (Annexe 4)
9. Rapport du Conseil synodal concernant Le Louverain (Annexe 5)
10. Rapport du Conseil synodal concernant la nouvelle politique d'entraide – cible 2007 (Annexe 6)
11. EREN 2003 :
 - Information de la Commission d'examen de la gestion, évaluation du Synode et de son Bureau (Annexe 7)
 - Rapport du Conseil synodal sur les Centres cantonaux (Annexe 8)
12. Rapport du Conseil synodal concernant le jour de la session du Synode (Annexe 9)
13. Rapport du Conseil synodal concernant "L'enseignement religieux à l'Ecole secondaire : principe d'une aumônerie œcuménique" (Annexe 10)
14. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe sera remise en session)

17h00 Fin de la session.

La présente tient lieu de convocation des députés

Neuchâtel, le 12 mai 2006

Le Conseil synodal

Un réseau de personnes, coordonné par la Communauté de la Fontaine-Dieu, confie à Dieu, dans la prière, cette session.

Au verso les invités à cette session et un plan de situation

./..

INVITES A LA SESSION ET AU CULTE D'INSTALLATION

1. Autorités civiles

Conseil d'Etat, par son chef de département de la Justice, de la Sécurité et des Finances
Conseils communaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Boudevilliers

2. Eglises sœurs neuchâtelaises

Communauté de travail des Eglises chrétiennes (COTEC-NE)
Evêque du diocèse
Vicaire épiscopal
Conseil de la Fédération catholique romaine neuchâtelaise
Curé de l'Eglise catholique chrétienne
Conseil de paroisse de l'Eglise catholique chrétienne
Conseil des anciens de l'Eglise évangélique mennonite des Bulles
Conseil des anciens de l'Eglise méthodiste
Président de la Fédération évangélique
Eglise morave
Eglise orthodoxe

3. Eglises romandes et suisses

Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS)
Conférence des Eglises romandes (CER)
Conseils synodaux et d'Eglise de : Vaud, Genève, Fribourg, Valais, Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Conseil du Synode jurassien, Conférence des Eglises de langue française en Suisse alémanique (CERFSA)

4. Eglises sœurs française et de la CEPPLÉ invitées selon tournus CER

Conseil synodal de l'Eglise évangélique luthérienne de France, inspection de Montbéliard
Conseil régional de l'Eglise réformée de France, Région Est
Tavola Valdese

5. Autres organes paraecclésiastiques

Société des pasteurs et ministres neuchâtelais (SPMN)
Faculté de théologie

6. Autres religions

Communauté israélite
Coordination des associations musulmanes

7. Société civile

Recteur de l'Université
Président du Tribunal cantonal

8. Autres participants

Paroisse du Val-de-Ruz Ouest
Bureau du Synode
Nouveaux et anciens conseillers
Président du culte d'installation
Organiste du culte d'installation
Secrétaire général
Responsable du secteur secrétariat
Secrétaire romande de l'EPER
Pasteur Robert Tolck, président de la Commission de consécration
Mme Yvena Garraud, consécration pastorale
Mme Adrienne Magnin, consécration diaconale

15^e session du Synode
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL
le mercredi 14 juin 2006 au Restaurant La Croisée à Malvilliers

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Séance : à 08h00

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Le repas sera servi au Restaurant de La Croisée à Malvilliers. La carte d'inscription au repas, *signée lisiblement*, est à retourner au secrétariat général *jusqu'au 31 mai 2006 au plus tard*.
IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.

Parking : Le parking du Restaurant La Croisée est à disposition.

Horaire CFF : Les députés non motorisés sont invités à demander à des collègues roulant en voiture s'ils peuvent faire le voyage ensemble.

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 12 mai 2006
Le Conseil synodal